

2023 préparez vous de jolis ponts

Quoi de mieux pour couper une année de labeur.



2023 préparez vous de jolis ponts

Les salariés n'ont pas été gâtés en 2022 avec les jours fériés ! Nombre de ceux-ci sont tombés un dimanche. Conséquences les "ponts" ont brillé par leur absence. Au final, une bonne année pour les patrons.

L'année 2023 s'annonce plus propice aux longs week-end, à l'exception du 1er janvier et du 11 novembre, qui tombent un dimanche et un samedi, avec quelques jours de RTT ou de jours de congés payés bien placés, les salariés auront l'occasion selon accord de bénéficier de longs ponts voire de "viaduc".

- L'Ascension, tombe le jeudi 18 mai, il sera possible de poser le vendredi 19 mai pour gagner un jour de plus et profiter du premier long pont de l'année.
- Le mardi 15 août pour l'Assomption. N'hésitez pas à profiter du pont du lundi 14 août.
- La Toussaint tombant le mercredi 1er novembre, en posant deux jours en octobre ; le lundi 30 et le mardi 31 octobre. Vous pourrez partir 5 jours. Autre solution, de long week-end du mercredi 1er novembre au dimanche 6 novembre, en posant les jeudi 3 et vendredi 4 novembre. Merci patron !

Les jours fériés en 2023

- Le dimanche 1er janvier 2023 : jour de l'an
- Le lundi 10 avril 2023 : lundi de Pâques
- Le lundi 1er mai 2023 : fête du travail
- Le lundi 8 mai 2023 : victoire 1945
- Le jeudi 18 mai 2023 : Ascension
- Le lundi 29 mai 2023 : lundi de Pentecôte
- Le vendredi 14 juillet 2023 : fête nationale
- Le mardi 15 août 2023 : Assomption
- Le mercredi 1er novembre 2023 : Toussaint
- Le samedi 11 novembre 2023 : armistice de 1918
- Le lundi 25 décembre 2023 : Noël